



## Impayée assurance voiture

Par **angelface**, le **12/09/2014** à **17:51**

Bonjour. Voilà mon conjoint c'est séparer de son ex femme en septembre 2012. En faisant ses papiers en aout 2013 je me suis aperçu que l'assurance n'avait pas encore envoyer la nouvelle vignette pour la voiture. J'ai téléphoner et l'assureur m'a appris que Monsieur était résilier depuis mars 2013!! Ils ont envoyer courriers et A/R à l'adresse de son ex mais ne nous les as jamais fournis. Tout était d'éviter sur son compte à elle. Maintenant il doit payer 677€ à un recouvrement mais en attendant nous n'avons plus d'assurance et nous sommes refuser partout. Alors est ce possible après avoir remboursé cette somme de revenir dans une assurance normale? CAr Assurpeople sont extrêmement cher.

Cordialement.

Par **moisse**, le **13/09/2014** à **10:38**

Bonjour,

[citation] en attendant nous n'avons plus d'assurance et nous sommes refuser partout[/citation]

Cela est impossible, vous intervenez auprès du bureau central de tarification, ils vous indiqueront un assureur et un cout (exorbitant c'est probable).

Le BCT ici :

[http://www.bureaucentraldetarification.com.fr/BCTA/comment\\_nous\\_saisir/document\\_view](http://www.bureaucentraldetarification.com.fr/BCTA/comment_nous_saisir/document_view)

Par **angelface**, le **13/09/2014** à **10:52**

Merci beaucoup pour votre réponse.